Procuration

Si vous ne pouvez être présent-e, vous pouvez donner procuration à un confrère. Maximum 5 procurations par personne.

Je soussigné-e (nom et prénom)…………………………………………………………  n° agréation ou stage F…………………

membre de l’AJP pour l’année 2015, donne par la présente procuration à (nom et prénom)

………………………………………………………………

pour me représenter et voter en mon nom aux l’AG de l’AJP et de l’AGJPB du 28 février 2015.

Signature

…………….